

Bauder Colle Contact PVC

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec
sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Date de révision: 01.06.2015

Raison sociale

Paul Bauder AG
Alte Zugerstrasse 16
CH-6403 Küssnacht a. R.

URL: www.bauder.ag
Téléphone: 041 854 15 60
E-Mail: info@bauder.ag
Numéro d'urgence national : 145 (joignable 24 h sur 24, Tox Info Suisse, Zurich; pour les appels effectués depuis la Suisse, informations en français, allemand et italien)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identification du produit**

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontaktkleber PVC)
Type de produit : Colle contact

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Catégorie d'usage principal : Utilisations industrielles.,Utilisation professionnelle
Spec. d'usage industriel/professionnel : Colle contact
Utilisation du produit : Colle contact. Réservé à un usage professionnel.

Titre	Codes d'utilisation
Utilisation dans les revêtements (3)	SU3, PC1, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13, PROC15, ERC4, ESVOC SPERC 4.3a.v1
Utilisation dans les revêtements (3)	SU3, PC1, PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC15, ERC4, ESVOC SPERC 4.3a.v1
Utilisation dans les revêtements (3)	SU22, PC1, PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19, ERC8a, ERC8d, ESVOC SPERC 8.3b.v1
Utilisation dans les revêtements (3)	SU22, PC1, PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC15, ERC8a, ERC8d, ESVOC SPERC 8.3b.v1

Texte complet des codes d'utilisation: voir section 16

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Paul Bauder GmbH & Co. KG
Korntaler Landstraße 63
70499 Stuttgart - DEUTSCHLAND
T 0049 (0) 711/8807-0 - F 0049 (0) 711/8807-300

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Numéro Orfila (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Liquides inflammables, Catégorie 2 H225
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 H361d
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3 H336

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361d - Susceptible de nuire au fœtus

Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontakkleber PVC)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Conseils de prudence (CLP)	: P210 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection P312 - Appeler un médecin en cas de malaise P370+P378 - En cas d'incendie, utiliser : de la poudre ABC, de la poudre d'extinction, poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO ₂), eau pulvérisée, sable, terre P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Phrases EUH	: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
Phrases supplémentaires	: Réserve à un usage professionnel. Contient : l'acétate d'éthyle, le toluène, le méthyléthylcétone
Fermeture de sécurité pour les enfants.	: Non
Indications de danger détectables au toucher	: Non

2.3. Autres dangers

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement : Contient composant(s) volatil(s). Liquide combustible.

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identification du produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
méthyléthylcétone	(n° CAS) 78-93-3 (Numéro CE) 201-159-0 (Numéro index) 606-002-00-3 (N° REACH) 01-2119457290-43	30 - 40	F; R11 Xi; R36 R66 R67	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
acétate d'éthyle	(n° CAS) 141-78-6 (Numéro CE) 205-500-4 (Numéro index) 607-022-00-5 (N° REACH) 01-2119475103-46	20 - 30	F; R11 Xi; R36 R66 R67	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
toluene	(n° CAS) 108-88-3 (Numéro CE) 203-625-9 (Numéro index) 601-021-00-3 (N° REACH) 01-2119471310-51	5 - 9	F; R11 Repr. Cat. 3; R63 Xn; R65 Xn; R48/20 Xi; R38 R67	Flam. Liq. 2, H225 Repr. 2, H361d Asp. Tox. 1, H304 STOT RE 2, H373 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H336

Textes des phrases R et H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Premiers soins après inhalation	: Emmener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire: faire la bouche-à-bouche. Si il n'y a pas de récupération immédiatement: consulter un médecin/le service médical.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent causer dermatopathie.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. Si il n'y a pas de récupération immédiatement: consulter un médecin/le service médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : irritation de la peau. Vertiges. Nausées. Maux de tête. Dégraissage de la peau. Perte de conscience.

Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontakkleber PVC)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Entraîne des lésions neurologiques. Contient. l'acétate d'éthyle. méthyléthylcétone. le toluène.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse. Brouillard d'eau. sable/terre.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas user de l'eau abondante en jet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Flotte sur l' eau et peut s'enflammer à nouveau. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol pour une grande distance avant s'exploder à la source.
Danger d'explosion : Gaz/vapeur explosive à l'air dans limites d'explosivité. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Evacuez tout le personnel qui n'est pas nécessaire sur le site.
Instructions de lutte contre l'incendie : Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Autres informations : Refroidir, si possible les récipients/citernes/réservoirs par pulvérisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ne pas inhaler les vapeurs. Fermer les portes et les fenêtres des bâtiments environnants. Evacuez tout le personnel qui n'est pas nécessaire sur le site. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Obturer les fuites si possible, sans prendre de risque. Ni flammes nues ni étincelles. Assurer une ventilation adéquate. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Pour éviter les risques de décharge électrostatique, le système doit être correctement relié à la terre.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Utiliser un vêtement de protection. Voir Rubrique 8.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Porter un appareil respiratoire autonome.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts. Le produit ne doit pas se répandre dans les égouts ou eaux superficielles.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Obturer les fuites si possible sans prendre de risque. Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés. Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment.
Procédés de nettoyage : Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment. Rincer les restes avec beaucoup d'eau.
Autres informations : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir aussi sections (8, 13).

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : si nécessaire: Ventilation, aspiration locale ou protection respiratoire. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable. Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables. ventiler les locaux. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol pour une grande distance avant s'exploder à la source. Pas de flamme nue, pas d'étincelles et ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques (par mise à la terre, par exemple).
Température de manipulation : 15 - 25 °C
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontakkleber PVC)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre. Se conformer aux réglementations en vigueur. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Assurer une ventilation adéquate.
Conditions de stockage	: Stocker ... Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Sources de chaleur. Rayons directs du soleil.
Température de stockage	: 8 - 25 °C
Lieu de stockage	: Conserver à l'abri : des rayons solaires directes, de sources de chaleur et des sources d'ignition. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. LGK 3 : Des liquides inflammables (D)
Prescriptions particulières concernant l'emballage	: conforme à la réglementation. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Matériaux d'emballage	: aluminium. acier inoxydable. acier.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Colle contact. Réserve à un usage professionnel.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

acétate d'éthyle (141-78-6)		
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	1461 mg/m ³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	400 ppm
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (mg/m ³)	1500 mg/m ³
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (ppm)	400 ppm
Allemagne	TRGS 900 Limitation de crête (mg/m ³)	3000 mg/m ³
Allemagne	TRGS 900 Limitation de crête (ppm)	800 ppm
toluène (108-88-3)		
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	192 mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	50 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m ³)	100 mg/m ³
UE	IOELV STEL (ppm)	384 ppm
UE	Notes	GESTIS
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	77 mg/m ³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	20 ppm
Belgique	Valeur courte durée (mg/m ³)	384 mg/m ³
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	100 ppm
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (mg/m ³)	190 mg/m ³
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (ppm)	50 ppm
Allemagne	TRGS 900 Limitation de crête (mg/m ³)	760 mg/m ³
Allemagne	TRGS 900 Limitation de crête (ppm)	200 ppm
méthyléthylcétone (78-93-3)		
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	600 mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	200 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m ³)	900 mg/m ³
UE	IOELV STEL (ppm)	300 ppm
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	600 mg/m ³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	200 ppm
Belgique	Valeur courte durée (mg/m ³)	900 mg/m ³
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	300 ppm
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (mg/m ³)	600 mg/m ³
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (ppm)	200 ppm
Allemagne	TRGS 900 Limitation de crête (mg/m ³)	600 mg/m ³
Allemagne	TRGS 900 Limitation de crête (ppm)	200 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Si l'aspiration locale ne suffit pas, mettez un masque couvrant tout le visage. L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition. Assurer une ventilation adéquate.
Équipement de protection individuelle	: Gants. Lunettes de protection.

Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontakkleber PVC)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Vêtements de protection - sélection du matériau	: néoprène. caoutchouc nitrile. PVC
Protection des mains	: gants résistants aux solvants
Protection oculaire	: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures ou quand la produit est vaporisé.
Protection de la peau et du corps	: vêtements de travail ordinaires
Protection des voies respiratoires	: Assurer une ventilation adéquate. Si l'aspiration locale ne suffit pas, mettez un masque couvrant tout le visage.



Contrôle de l'exposition du consommateur	: Attention : produit réservé à un usage professionnel.
Autres informations	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Blanc.
Odeur	: type ester.
Point d'éclair	: -17 °C
Température d'auto-inflammation	: 480 - 522 °C
Pression de vapeur	: 10,33 kPa
Densité relative de vapeur à 20 °C	: > 2,4
Densité relative	: 0,9 ±0.05
Solubilité	: Eau: insoluble
Viscosité, dynamique	: 2000 - 3000 (Spindle 1, 2,5/ RPM, 20°C)
Propriétés explosives	: Classe d'explosion: IIa, T3. Le produit n'est pas explosif, mais formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Limites d'explosivité	: 1,9 - 10,2 vol %

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 73 - 75
Autres propriétés	: Insoluble dans l'eau.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

lumière du soleil directe. Températures élevées . flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

à l'état liquide évitez. matière synthétique. Eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux

éthanol. vapeurs d'acide acétique.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
----------------	--------------

acétate d'éthyle (141-78-6)	
DL50 orale rat	4935 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	22,5 mg/l

Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontaktkleber PVC)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

toluene (108-88-3)	
DL50 orale rat	> 5580 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 nl/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 20 ml/m ³

méthyléthylcétone (78-93-3)	
DL50 orale rat	2737 mg/kg
DL50 cutanée lapin	6480 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	20 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire au foetus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Empêcher la pollution du sol et de l'eau.
Ecologie - eau	: Flotte sur l' eau, s'évapore vite, danger de pollution d'eau potable en cas de pénétration du sol du produits.

acétate d'éthyle (141-78-6)	
CL50 poissons 2	> 230 mg/l 96 u Pimephales Promelas
CE50 Daphnie 2	> 164 mg/l Magna 24u

toluene (108-88-3)	
CL50 poisson 1	5,5 mg/l 96U (Oncorhynchus kisutch)
CE50 Daphnie 1	3,8 mg/l 48u
CE50 autres organismes aquatiques 1	12,5 mg/l 72u (Algae)

méthyléthylcétone (78-93-3)	
CL50 poisson 1	1690 mg/l (96 h, LEPOMIS MACROCHIRUS, EAU DOUCE (NON SALEE))
CL50 poissons 2	3200 mg/l (96 h, PIMEPHALES PROMELAS)
CL50 autres organismes aquatiques 1	8890 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
CL50 autres organismes aquatiques 2	1950 ppm (24 h, ARTEMIA SALINA)
CE50 Daphnie 2	5091 mg/l (48 h, DAPHNIA MAGNA)
CE50 autres organismes aquatiques 1	120 mg/l (72 h, ALGAE)
CE50 autres organismes aquatiques 2	0,333 mg/l (<1 h, PHOTOBACTERIUM PHOSPHOREUM, TEST MICROTOX)
TLM poisson 1	5600 mg/l (96 h, GAMBUSIA AFFINIS)
TLM poisson 2	1690 mg/l (96 h, LEPOMIS MACROCHIRUS, EAU DOUCE (NON SALEE))
TLM autres organismes aquatiques 2	> 1000 ppm (96 h)
Seuil toxique autres organismes aquatiques 1	3200 mg/l (96 h, GAMBUSIA AFFINIS)
Seuil toxique autres organismes aquatiques 2	1150 mg/l (16 h, PSEUDOMONAS PUTIDA)
Seuil toxique algues 1	110 mg/l (168 h, MICROCYSTIS AERUGINOSA)
Seuil toxique algues 2	4300 mg/l (192 h, SCENEDESMUS QUADRICAUDA)

12.2. Persistance et dégradabilité

Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontaktkleber PVC)	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

acétate d'éthyle (141-78-6)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

toluene (108-88-3)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Besoins en oxygène d'origine biochimique (BOB)	1,23 g O ₂ /g substance BOD ₅

Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontaktkleber PVC)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

méthyléthylcétone (78-93-3)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Besoins en oxygène d'origine biochimique (BOB)	1,92 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,31 g O ₂ /g substance
DThO	2,44 g O ₂ /g substance
DBO (% de DThO)	79 % DTO

12.3. Potentiel de bioaccumulation

acétate d'éthyle (141-78-6)	
Log Pow	0,68
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

toluene (108-88-3)	
Log Pow	2,7 20°C
Potentiel de bioaccumulation	Aucun bioaccumulation significatif.

méthyléthylcétone (78-93-3)	
Log Pow	0.26/0.69
Potentiel de bioaccumulation	Aucun bioaccumulation significatif.

12.4. Mobilité dans le sol

acétate d'éthyle (141-78-6)	
Ecologie - sol	Modérément soluble dans l'eau.

toluene (108-88-3)	
Ecologie - sol	Flotte sur l' eau, s'évapore vite, danger de pollution d'eau potable en cas de pénétration du sol du produits.

méthyléthylcétone (78-93-3)	
Tension de surface	0,024 N/m (20°C)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontaktkleber PVC)	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII	
Composant	
acétate d'éthyle (141-78-6)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
(108-88-3)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
méthyléthylcétone (78-93-3)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Eliminer en centre de traitement agréé. Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

Ecologie - déchets : Toxique.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 08 04 09* - déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : UN 1133
N° ONU (IMDG) : UN 1133
N° ONU (IATA) : UN 1133
N° ONU (ADN) : UN 1133
N° ONU (RID) : UN 1133

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : ADHÉSIVES

Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontaktkleber PVC)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Désignation officielle de transport (IMDG)	: ADHÉSIFS
Désignation officielle de transport (IATA)	: ADHESIVES
Désignation officielle de transport (ADN)	: ADHESIVES
Désignation officielle de transport (RID)	: ADHÉSIVES
Description documents de transport (ADR)	: UN UN 1133 ADHÉSIVES (ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable), 3, II, (D/E)
Description document de transport (IMDG)	: UN UN 1133 ADHÉSIFS (ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable), 3, II

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 3
Étiquettes de danger (ADR)	: 3



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: 3
Étiquettes de danger (IMDG)	: 3



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: 3
Étiquettes de danger (IATA)	: 3



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	: 3
Étiquettes de danger (ADN)	: 3



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID)	: 3
Étiquettes de danger (RID)	: 3



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: II
Groupe d'emballage (IMDG)	: II
Groupe d'emballage (IATA)	: II

Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontaktkleber PVC)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Groupe d'emballage (ADN) : II
Groupe d'emballage (RID) : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : La préparation n'a pas été évaluée dangereux pour l'environnement.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Règlement du transport (ADR) : Soumis aux prescriptions
Code de classification (ADR) : F1
Quantités limitées (ADR) : 5l
Quantités exceptées (ADR) : E2
Instructions d'emballage (ADR) : P001
Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : PP1
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP19
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T4
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP1, TP8
Code-citerne (ADR) : L1.5BN
Véhicule pour le transport en citerne : FL
Catégorie de transport (ADR) : 2
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S2, S20
Danger n° (code Kemler) : 33
Panneaux oranges :



Code de restriction en tunnel (ADR) : D/E

- Transport maritime

Règlement du transport (IMDG) : Soumis aux prescriptions
N° FS (Feu) : F-E
N° FS (Déversement) : S-D

- Transport aérien

Règlement du transport (IATA) : Soumis aux prescriptions

- Transport par voie fluviale

Règlementations du transport (ADN) : Soumis aux prescriptions
Code de classification (ADN) : F1

- Transport ferroviaire

Règlement du transport (RID) : Soumis aux prescriptions
Code de classification (RID) : F1

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Les restrictions suivantes sont applicables selon l'annexe XVII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH):

3. Substances ou mélanges liquides qui sont considérés comme dangereux au sens de la directive 1999/45/CE ou qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008

Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontaktkleber PVC) (Bauder Kontaktkleber PVC)
- acétate d'éthyle - toluène - méthyléthylcétone

Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontaktkleber PVC)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

40. Substances classées comme gaz inflammables, catégorie 1 ou 2, liquides inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, matières solides inflammables, catégorie 1 ou 2, substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, liquides pyrophoriques, catégorie 1, ou matières solides pyrophoriques, catégorie 1, qu'elles figurent ou non à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008.	Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontaktkleber PVC) (Bauder Kontaktkleber PVC) - acétate d'éthyle - toluène - méthyléthylcétone
48. Toluène	toluene

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 73 - 75

Autres informations, restrictions et dispositions légales : (D) GIS-CODE: S6 Stark lösemittelhaltige Verlegewerkstoffe, toluolhaltig.

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

WGK remarque : Classification basée sur composants selon Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe (VwVwS)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujéti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données : Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire le produit au niveau des exigences de l'environnement, la santé et la sécurité. Cependant, elles ne doivent pas être interprétées comme garantie pour les propriétés.

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361d	Susceptible de nuire au fœtus
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
R11	Facilement inflammable
R36	Irritant pour les yeux
R38	Irritant pour la peau
R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
F	Facilement inflammable
Xi	Irritant
Xn	Nocif
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Bauder COLLE Contact PVC (Bauder Kontakkleber PVC)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

ERC8d	Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ESVOC SPERC 4.3a.v1	Utilisations dans les revêtements (SU3)
ESVOC SPERC 8.3b.v1	Utilisations dans les revêtements Professionnelle (SU22)
PC1	Adhésifs, produits d'étanchéité
PROC1	Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC10	Application au rouleau ou au pinceau
PROC11	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
PROC13	Traitement d'articles par trempage et versage
PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
PROC19	Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
PROC2	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
PROC5	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC8a	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
PROC8b	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur sites industriels

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit